

COMMUNE d'ANJOUTEY

Compte rendu de la réunion du Conseil municipal du 19 décembre 2019

Etaient présents : Mesdames Pamela BOUDIER, Catherine CUENOT, Catherine ROY, Gisèle VALLON, Messieurs Jean-Pierre BRINGARD, Yannick DOLADILLE, Arnaud DOYEN, Gilles MAGNY, Patrice THOMAS

Avaient donné procuration :

Etaient absents excusés : Madame Muriel SCHNELL, Messieurs, Anthony SIMON et Zo RASATAVOHARY

Conformément à l'article L 2121-18 du CGCT, la séance est publique.

Le Maire constate le quorum et ouvre la séance.

Le Conseil municipal désigne Monsieur Jean-Pierre Bringard, secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 20 novembre 2019 est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour du Conseil Municipal

- Subventions exceptionnelles du collège Colucci
- Décision modificative
- Compteur Linky
- Résiliation de convention d'un logement communal
- Questions diverses

Subvention exceptionnelle du collège Colucci - voyage scolaire en Grèce du 23 mars 2020 au 1^{er} avril 2020

Le collège Michel Colucci organise un voyage scolaire en Grèce du 23 mars 2020 du 1^{er} avril 2020 pour les élèves scolarisés en quatrième soit 4 élèves d'Anjoutey.

Il est proposé une subvention exceptionnelle de 80 euros soit 20 euros par élève d'Anjoutey scolarisé en 4^{ème}. Cette subvention est destinée uniquement aux élèves du collège qui habitent Anjoutey

La proposition du montant de cette subvention pour le collège Michel Colucci est soumise au vote et approuvée par 8 favorables par les membres présents du Conseil municipal (Jean-Pierre Bringard était absent lors du vote).

Subvention exceptionnelle du collège Colucci - voyage scolaire en Angleterre du 17 au 22 février 2020

Le collège Michel Colucci organise un voyage scolaire en Angleterre du 17 au 22 février 2020 pour les élèves scolarisés en troisième soit 4 élèves d'Anjoutey.

Il est proposé une subvention exceptionnelle de 80 euros soit 20 euros par élève d'Anjoutey scolarisé en 3^{ème}. Cette subvention est destinée uniquement aux élèves du collège qui habitent Anjoutey

La proposition du montant de cette subvention pour le collège Michel Colucci est soumise au vote et approuvée par 8 favorables par les membres présents du Conseil municipal (Jean-Pierre Bringard était absent lors du vote).

Budget : décision modificative

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est souhaitable, afin de réajuster les crédits ouverts, d'adopter une décision modificative concernant le paiement des contributions en particulier au syndicat de la piscine. La commune n'a pas été informée de cette augmentation de contribution.

Il est proposé d'adopter une décision modificative, pour la contingence incendie comme suit :

- Contribution : Article 65548 : - 2 000 €
- Le budget primitif a été voté en section de fonctionnement en suréquilibre.

Après délibération, le Conseil Municipal, approuve avec 4 abstentions et 5 pour cette décision modificative.

Compteur Linky

Des habitants de la commune d'Anjoutey s'inquiètent de l'installation des compteurs Linky.

Il est adopté, avec 2 abstentions et 7 pour, que :

- Les compteurs électriques présents à l'intérieur de maisons ou d'appartements de la commune d'Anjoutey, soient installés à l'extérieur aux frais de EDF ou d'ENEDIS, afin de limiter les ondes à l'intérieur
- La protection des données personnelles soit assurée, conformément au Règlement Général de Protection des Données, en particulier lors de la transmission des informations collectées par le compteur communicant vers le concentrateur et le réseau

Résiliation de convention d'un logement communal

La convention signée le 30 juin 1993 concernant le logement situé 1 rue d'Etueffont arrive à expiration le 30 juin 2020. Il est proposé que cette convention soit dénoncée par acte authentique établi par un notaire ou un huissier de justice.

Après délibération, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité, la résiliation de la convention concernant le logement situé 1 rue d'Etueffont.

Questions diverses

Avancement des actions à faire et décrites dans le compte-rendu du Conseil municipal précédent

Rappels du Bureau municipal

Rappels sur les réunions faites par les Elus dans leur cadre de leur fonction d'élu communal

Tour de table des élus

Présentation du travail financier et administratif de la commune

Avancement des travaux

Les travaux importants prévus doivent être finalisés : plantation forestière ERFICAL (procès-verbal de réception des plantations), toiture du bâtiment dit le gîte.

Le sentier de promenade le long de la rivière sera commandé début janvier 2020 avec le budget d'investissement 2020.

Les câblages informatique et électrique des vidéoprojecteurs interactifs de l'école est à commander début janvier 2020 avec le budget d'investissement ou de fonctionnement 2020.

Calendrier des dates de tenue des conseils municipaux 2020

- 16/01/2020
- 20/02
- 12/03
- 26/03

Calendrier des dates de tenue des bureaux municipaux 2020

- 08/01/2020
- 22/01/2020
- 05/02
- 19/02
- 05/03

Les dates des bureaux municipaux sont à valider par le Conseil municipal.

Le Conseil municipal est clôturé à 23 heures 00.